

L'accusation de meurtre rituel dans le monde arabo-musulman contemporain

Raphaël Israeli

Professeur émérite d'études

orientales et de civilisation

islamique à l'Université Hébraïque

de Jérusalem. Auteur de nombreux

ouvrages dont *Poison, the Modern*

Manifestations of Blood Libel

(Powman & Littlefield), *Islamikazes,*

Manifestations of Islamic

Martyrology (Franck Cass).

Au seuil du **xxi^e** siècle et du **iii^e** millénaire, on pourrait croire que des concepts médiévaux tels que le meurtre rituel se seraient évaporés dans la légèreté de l'atmosphère, ou auraient été rejetés avec mépris par tout être humain civilisé et moderne. Car où, dans la bulle Internet et le monde de la communication instantanée, pourrait-on trouver des oreilles assez crédules pour avaler des histoires de « Juifs assassinant des enfants de Gentils et tirant leur sang pour confectionner les galettes de la Pâque » ? Qui pourrait écouter, pour ne pas parler de croire, ces contes stupides et cruels qui sonnent et semblent une insulte à toute décence et intelligence humaine ?

Dans la Chrétienté, certes, où cette histoire était apparue et s'était perpétuée des siècles durant, les idées modernes et l'ouverture au monde avaient, en fait, presque éradiqué ces pensées et allégations barbares ; et même lorsqu'elles réémergeaient ici ou là, elles étaient généralement rejetées par les gouvernements et porte-parole responsables. Il n'en va pas de même, cependant, dans les mondes arabe et musulman, où l'hostilité envers Israël et le sionisme a envahi les esprits au point de conditionner les croyances, idées, positions et fantasmes,

brouillant souvent les lignes entre ces catégories. Ainsi l'accusation de meurtre rituel, importée dans le monde arabe par les Arabes chrétiens au XIX^e siècle comme un additif à la composante anti-judaïque fondamentale présente à la base de l'islam depuis le début, est-elle finalement devenue le monopole du monde musulman, où elle s'est répandue depuis.

Les dénonciations classiques suivaient habituellement un même schéma : à la veille de la Pâque, l'enlèvement d'un enfant chrétien par les Juifs et son assassinat, ainsi que l'utilisation de son sang pour la fabrication du pain azyme. Cette histoire, dont on a prouvé qu'elle était fautive et diffamatoire chaque fois que, dans l'Europe moderne, les autorités ont pris la peine d'enquêter et de réprimer les *pogroms* frappant les communautés juives, a été reprise et amplifiée dans le monde arabo-musulman au point d'y former des ramifications plus grotesques et imaginaires encore. Qui plus est, le "meurtre rituel" est en soi le terme générique sous lequel se rangent d'autres attaques régulièrement lancées à l'encontre d'Israël, toutes relatives au poison qu'il est censé répandre dans les mondes arabe et musulman et leurs populations, au titre de son supposé désir de combattre leur expansion démographique.

Avant de plonger au cœur du débat, nous pourrions avoir à clarifier la terminologie utilisée par diverses sociétés pour désigner le meurtre rituel : déterminé par la culture, en effet, le langage cultive et perpétue en retour des modes de pensée et de comportement. En hébreu et en anglais, les termes sont sans ambiguïté, la présence dans les deux cas de l'élément mensonger¹ posant les allégations contre les Juifs comme fausses et diffamatoires. Mais le français peut y faire référence selon trois degrés de véracité : "*meurtre rituel*"*, simplement, qui peut s'entendre comme un pur constat ; ou "accusation de meurtre rituel", qui se conçoit comme une désignation neutre, sans jugement de valeur quant à sa véracité ou sa fausseté ; et dénonciation diffamatoire de meurtre rituel, donnant là une exacte réplique du "*blood libel*" anglophone ou hébreu. Ce qui signifie que l'usage d'un échelon ou un autre de cette terminologie dans divers textes, constats et allégations de source française peut être révélateur d'une prise de position quant à ce phénomène. Il en va de même pour l'allemand et le suédois, où seul l'ajout du mot "*anklage*" ("accusation") au "*ritualmord*" ("meurtre rituel") standard peut l'amener à un minimum de "neutralité". Le "*kra-vavi nazet*" russe admet de lui-même la calomnie ; mais alors que le "*firyat dam*" arabe pourrait être porteur de la même critique négative, on peut déduire de la façon dont ces allégations se répandent dans le monde arabe qu'elles y sont plutôt tenues pour recevables que pour diffamatoires.

L'importation de l'accusation de meurtre rituel en Islam

Bien que de nombreuses émanations et dérivées de l'accusation de meurtre rituel aient fait leur chemin dans le monde musulman, conjointement aux *Protocoles des Sages de Sion* et à la conspiration juive mondiale directement issus de l'antisémitisme européen, on peut en circonscrire les débuts à l'affaire de Damas, en 1840, qui ébranla les mondes juif, chrétien et musulman. Les Juifs, parce qu'au moment même où ils pensaient voir faiblir cette calomnie dévastatrice dans les pays de la chrétienté d'où elle tirait son origine, la voyaient refaire surface de façon menaçante en terre d'Islam ; les chrétiens, en prenant conscience que la diffamation profondément enracinée qu'ils avaient nourrie des siècles durant avait maintenant sauté par-dessus leurs frontières et atterri dans des contrées soumises à la colonisation ou à l'influence européenne ; les musulmans, parce qu'ils se retrouvaient brandir, dans leur lutte contre les Juifs, une arme nouvelle dont l'Europe était familière. Simultanément, dans la mesure où ils se mettaient à y croire, comme nous le verrons, ils étaient contrariés par ce danger qu'ils n'avaient jusque-là pas imaginé.

L'introduction de la dénonciation de meurtre rituel dans le monde islamique a eu un impact considérable à tous les niveaux, politique, social et culturel ; elle est si profondément ancrée dans la culture populaire que ses nombreuses ramifications ont constitué une partie de ce que l'opinion arabe, depuis les dirigeants et les clercs jusqu'aux plus basses couches de la population, considère comme une donnée allant de soi, fieusement transmise d'une génération à l'autre, quasiment sans que quiconque proteste ou ébranle son crédit. C'est là le résultat d'un enseignement de la haine des Juifs, des sionistes et des Israéliens, assimilé par le public arabe à l'école, dans les médias, les sermons religieux et les discours politiques des dirigeants. Si cette diffamation est aujourd'hui redevenue, une fois de plus, une *cause célèbre* *, c'est dans une mesure non négligeable du fait de Moustafa Tlass, ministre de la Défense en Syrie, vingt années durant, qui a publié un livre sur ce sujet en 1983, puis en 1986 une version prétendument "scientifique" ². Les deux versions se fondaient sur l'histoire de 1840, quand la communauté juive fut accusée d'avoir assassiné un prêtre chrétien, Thomas al-Kabushi, et son serviteur, dans le but de préparer des gâteaux de Kippour. Ici s'exprime la consternante ignorance de l'auteur, qui ne sait pas que les Juifs jeûnent à Kippour et qu'il n'existe donc pas de gâteaux liés à cette fête ; ou que les allégations originelles, en Europe, étaient en rapport avec les galettes de pain sans levain de Pâques ; ou encore que les Juifs se donnent le plus grand mal pour éviter de consommer quelque espèce de sang que ce soit au nom de leurs rigoureuses règles alimentaires.

Ce n'était la première fois que des journaux arabes évoquaient le meurtre rituel

– la grande presse égyptienne l'avait déjà fait par le passé – mais les propos au vitriol de Tlass, émis par un officiel de rang trop élevé pour pouvoir publier sans l'aval de son président, non contents de conforter les antisémites européens qui les intègrent avidement à leur propre propagande, constituent un exemple à suivre pour d'autres Arabes contempteurs de Juifs.³ La meilleure preuve du soutien accordé par les autorités syriennes à la propagande de bas étage de Tlass est l'injonction du représentant syrien à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies à Genève de lire cet ouvrage, afin d'y « découvrir la vraie nature des Juifs ». Dans la seconde version du livre, en 1986, le portrait du prêtre assassiné est reproduit, avec la mention : « Tué par les Juifs. » Sur les couvertures des deux éditions successives figure l'ahurissante image d'un personnage à la gorge tranchée dont le sang coule dans une grande jatte où il est recueilli. Dans la première version, c'est une bande de Juifs qui a commis le meurtre, tandis que dans la seconde une *Ménorah* – le chandelier rituel juif – pratique elle-même l'égorgeage. Cette « étude scientifique » lie l'horrible « crime des Juifs » aux « prescriptions de la religion juive » en l'absence de toute référence, affirmant sans autre précision qu'elles « sont couchées dans le Talmud », avant de conclure que ces « instructions comprennent des dénaturations destructrices qui émanent de la haine fervente des Juifs envers l'humanité et toutes les religions sans exception. »

Cette navrante conception de la « science », qui n'exige aucun esprit critique, ni de références exactes à la mention d'une source, et où les frontières sont brouillées entre fantasme et réalité, est probablement l'une des principales entraves au développement scientifique dans le monde arabe. Quoi qu'il en soit, le livre continue à fournir d'accablants détails sur les séries de pressions et corruptions exercées lors de l'affaire de Damas par des Juifs influents, tel sir Moses Montefiore, pour obtenir la libération des « coupables ». La préface de Tlass à la dernière version de son livre – signée par le responsable du massacre de Hama, en 1982, où plus de 20 000 personnes furent massacrés par les forces armées placées sous son commandement ⁴ – s'achève sur ces sombres remarques ⁵, dont on peut se demander si elles ne constituent pas une tentative de l'auteur de rejeter ses propres fautes sur les Juifs :

Les événements de 1840 se répétèrent à diverses reprises au xx^e siècle, quand les sionistes commirent d'épouvantables crimes en Palestine et au Liban, qui ont bouleversé la conscience des gens de bien de par le monde. Mais, à chaque fois, l'influence médiatique, politique et financière des sionistes a réussi à faire faiblir cette indignation et à détourner l'attention publique de ces crimes. Et, au lieu de châtement, on les a gratifiés d'énormes aides financières et d'effrayants arsenaux des armes les plus sophistiquées.

Le meurtre du père Thomas s'était passé à Damas, ville de tolérance et de paix, exactement comme d'autres s'étaient produits ailleurs dans le monde. Comment cela avait-il pu arriver alors que les juifs ne constituaient qu'une infime minorité dans les sociétés où ils vivaient ? Et comment ces sociétés pouvaient-elles ignorer cette arrogante petite minorité ? [...] Il est possible que le climat de tolérance instauré par les musulmans arabes soit ce qui a permis aux juifs de vivre en totale liberté dans les pays arabo-musulmans. Les juifs connaissaient très bien ces pays, mais ils s'entouraient eux-mêmes de mystère, en sorte que les autres ne savaient rien d'eux.

Rien d'étonnant, donc, à ce que Damas ait été profondément ébranlée en découvrant cet abominable crime, et en s'éveillant brusquement à la réalité. Chaque mère avertit dès lors ses enfants : « Attention à ne pas t'éloigner de la maison, sinon le juif t'attrapera, te mettra dans son sac, t'égorgera et prendra ton sang pour en faire l'*azyme de Sion* [titre du livre de T'las]. » Une génération après l'autre, elles propagèrent cette mise en garde contre la perfidie des juifs.

Puis les juifs fondèrent un État en al-Sham ⁶, mais leur haine des autres ne disparut pas, et les règles du Talmud, qui sanctionnent toutes sortes de déviations et de crimes, continuent à guider leur conduite haineuse envers l'humanité. Qui suit le cours des événements dans les territoires occupés comprend sans aucun doute possible que ce que l'on appelle le "racisme sioniste" n'est rien d'autre que la mise en œuvre et la refonte constante des principes talmudiques. [...]

Mon intention était, en publiant ce livre, de faire la lumière sur certains secrets d'une secte juive, en décrivant les pratiques de leurs membres, leur fanatisme aveugle et répugnant à l'égard de leur foi, et l'application des enseignements talmudiques prescrits par leurs rabbins en diaspora, qui dénaturent ainsi le sens de leur propre religion, à savoir la Loi mosaïque, comme il est attesté dans la sou-rate *Baqra* du Coran, au verset 79. ⁷

Tlass n'est pas le seul à voir une solution de continuité entre les meurtres rituels perpétrés par les Juifs et leur comportement quotidien envers les Arabes, voire l'humanité tout entière. Parmi les allégations de meurtre rituel et leurs dérivées, comme l'accusation d'empoisonner les puits ou de répandre des épidémies – et, plus récemment, d'utiliser des munitions à l'uranium appauvri contre les Palestiniens, d'offrir à leurs enfants des bonbons empoisonnés ou de leur injecter le virus HIV, de distribuer un chewing-gum aphrodisiaque pour exciter l'appétit sexuel des musulmanes afin de les corrompre, ou de contaminer le sol égyptien au moyen de programmes d'aide agraire – les calomnies liées au meurtre rituel se sont largement répandues. C'est ce dont les consommateurs des médias arabes sont nourris, jour après jour, ce qui permet le discrédit, voire la délégitimation des Juifs, et la montée de l'antisémitisme. Qui plus est,

les “citations” trafiquées du Talmud, que nul n’a pris la peine de vérifier, sont souvent reprises et propagées comme “authentiques”, ce qui mène à “éduquer” la jeune génération arabe dans la malhonnêteté intellectuelle et la haine irrationnelle ; pire, cela érode la curiosité scientifique, la rigueur méthodologique et l’esprit de recherche, qui se diluent dans les fantasmes et les désirs pris pour des réalités. Apparemment, le dénigrement d’Israël passe avant la vérité, et la vindicte et l’humiliation de l’ennemi sont plus opportunes que les faits, l’histoire, la réalité et les examens de conscience. Ainsi, alors que ce type de diffamation a quasiment disparu du sein des élites chrétiennes du monde occidental, on persiste à l’entretenir dans les cercles arabes et musulmans avec, le plus souvent, la caution des gouvernements en place – lesquels ne font, en tout cas, rien pour l’éradiquer.

Le monde civilisé subit un choc lorsque une universitaire saoudienne, le Dr Umayma al-Jalagma, de l’université du roi Fayçal à Damman, entreprit d’écrire sur la fête juive de Pourim, qui se fonde sur le livre d’Esther dans la Bible, usant de détails délirants tels que seul un esprit dérangé et cruel pouvait les produire, et sans doute insurpassés en un millénaire de calomnies antijudaïques. La grande “innovation” de son “étude” était que les allégations de meurtre rituel, classiquement en rapport avec la Pâque, s’étaient là déplacées sur Pourim, méritant ainsi une publication à sensation dans le quotidien saoudien officiel, *al-Riyadh* ⁸. Selon l’auteur, dont les propos témoignent d’une pitoyable ignorance :

J’ai choisi de parler de la fête juive de Pourim, parce qu’elle se rapporte au mois de mars. Cette fête comprend quelques dangereuses coutumes, qui vont, sans aucun doute, vous horrifier, et je m’excuse si cela heurte quelque lecteur que ce soit. [...] Pendant cette fête, le juif doit préparer des pâtisseries très spéciales, dont la garniture n’est pas seulement coûteuse et rare – on ne peut pas en trouver du tout sur le marché local ou international. [...] Malheureusement, il est impossible de se passer de cette garniture ou de la remplacer par un substitut ayant le même usage. Pour cette fête, les juifs doivent se procurer du sang d’origine humaine afin que leurs prêtres puissent préparer les pâtisseries de la fête. En d’autres termes, on ne peut s’acquitter de cette pratique comme il faut sans verser de sang humain ! [...]

Avant d’entrer dans les détails, je voudrais spécifier que le sang répandu par les juifs pour préparer des pâtisseries pour leurs fêtes est un fait bien établi, historiquement et légalement, tout au long de l’histoire. Ce fut l’une des raisons principales de la persécution et de l’exil qui furent leur lot en Europe et en Asie à diverses époques. [...] Cette fête de Pourim commence par un jeûne, le 13 mars, pour se conformer au vœu que la juive Esther avait fait de jeûner. La fête conti-

nue le 14 mars, journée pendant laquelle les juifs portent des masques et des costumes de style carnavalesque et s'abandonnent à la consommation d'alcool, la prostitution et l'adultère. Les historiens musulmans en sont venus à connaître cette fête comme la Fête des Masques. [...]

Qui était Esther et pourquoi est-ce que les juifs la vénèrent et agissent à son exemple, c'est ce que j'exposerai dans mon prochain article. [...] Aujourd'hui, je voudrais vous raconter comment le sang humain est versé de façon à pouvoir être utilisé dans leurs pâtisseries. [...] Pour cette fête, la victime doit être un adolescent pubère, un non-juif bien entendu, à savoir un musulman ou un chrétien. Son sang est pris et séché sous forme de granulés. Le prêtre mélange ces granulés dans la pâte à gâteaux ; on peut aussi les conserver pour la fête suivante. En revanche, pour le massacre de la Pâque, sur lequel j'ai l'intention d'écrire un de ces jours, le sang d'enfants chrétiens ou juifs âgés de moins de dix ans doit être utilisé, et le prêtre peut incorporer le sang à la pâte avant ou après déshydratation. [...]

Examinons maintenant comment le sang de la victime est versé. On utilise pour cela un tonneau bardé d'aiguilles. C'est une sorte de tonneau à peu près de la taille du corps humain, avec des aiguilles extrêmement acérées fichées de tous côtés, qui transpercent le corps humain dès qu'on le met à l'intérieur. [...] Ces aiguilles font leur travail, et le sang de la victime goutte de lui très lentement. Aussi la victime souffre-t-elle un atroce supplice, un supplice qui procure une grande joie aux vampires juifs tandis qu'ils contrôlent soigneusement chaque détail du bain de sang, avec un plaisir et un amour qui sont difficiles à comprendre. [...]

Après cette scène barbare, les juifs prennent le sang versé dans la bouteille posée au fond, et le prêtre juif rend ses coréligionnaires parfaitement heureux le jour de leur fête en leur servant les pâtisseries dans lesquelles du sang humain est incorporé. [...]

Il y a une autre façon de répandre le sang, la victime peut-être abattue comme un mouton, et son sang recueilli dans un récipient. Ou les veines de la victime peuvent être tranchées en plusieurs endroits, laissant son sang s'écouler de son corps. Le sang est très soigneusement recueilli par le rabbin, le chef qui se spécialise dans la préparation de cette sorte de pâtisserie. Le genre humain se refuse même à regarder les pâtisseries juives, pour ne pas parler de les confectionner et de les consommer. 9

Ceci fut écrit dans un organe officiel de l'Arabie saoudite "modérée", par une "universitaire" dotée d'un doctorat d'un pays probablement occidental, en 2002. La rédaction dut se rétracter à la suite d'un tollé à l'échelle internationale, et des protestations américaines qui suivirent ; mais le fait demeure que ce fut publié,

exactement comme le livre de Tlass, avec des détails “précis” et nauséabonds propres à renforcer son crédit auprès des crédules ou des fanatiques, et n’eût pas été démenti sans la réprobation occidentale. Le dangereux flux de haine répandu par l’auteur à l’intention de ses insatiables lecteurs nous interpelle en outre quant à la popularité de ses messages dans la presse arabe et musulmane, et à la qualité “universitaire” des insanités qu’elle déverse sur ses étudiants. La colère qu’elle a provoquée a fait exploser le thermomètre, mais la fièvre n’est pas retombée, à en juger par la quantité et la diversité de matériaux de ce type publiés dans les médias arabes et musulmans. Outre les accusations de meurtre rituel, les *Protocoles des Sages de Sion* et autres variations sur le thème de la conspiration juive mondiale ont “enrichi” les écrits des auteurs arabes, intellectuels et universitaires y compris, dans leurs tentatives simplistes de justifier leur haine d’Israël et des Juifs, employant au passage tout ce qu’ils trouvent sans le soumettre au moindre esprit critique, examen ou crible logique.

Autres exemples d’accusations de meurtre rituel

La période du Ramadan, mois de jeûne et de jugement spirituel, est aussi une période de production intellectuelle et artistique propre à satisfaire les masses musulmanes qui passent en famille les privations physiques et mentales de la journée, puis les festins et divertissements qui suivent le coucher du soleil. De nouvelles séries télévisées sont programmées à l’intention de ces familles assemblées après le jeûne, captant l’attention de la population – souvent sur le thème des Juifs ou d’Israël, tous deux gages d’audience. L’une de ces séries, une variante des allégations de meurtre rituel diffusée dans les États “modérés” du Golfe, montrait le Premier ministre israélien Sharon en train de boire du sang arabe. Une autre, diffusée en Égypte en décembre 2001, juste après les horreurs du 11 septembre, catapultait un *Cavalier sans cheval*, méchante vulgarisation des *Protocoles des Sages de Sion*. Quand de tels tissus de calomnies sont disséminés par des fanatiques individuels, on peut s’en détourner avec un sourire condescendant pour l’esprit tordu qui les a conçus. Mais quand ils sont présentés par des artistes aux méthodes d’investigation discutables, quelle que soit leur réputation personnelle, qui se laissent aller à des stéréotypes insultants contre leurs frères en humanité au prétexte de l’art ou de la “liberté d’expression”, et diffusent leurs totales aberrations à des millions de téléspectateurs ignorants ne doutant pas de la véracité des séries, on peut s’interroger sur la capacité de ces sociétés à démêler la réalité du fantasme, la vérité du mensonge, le fanatisme des faits, et à mettre fin à la culture de la haine dans leur propre environnement. Un terrible exemple de ce genre de scénario survint en 1983, la veille de la Pâque, sur la rive occidentale du Jourdain sous contrôle israélien. Le pays res-

tait ébranlé par le choc désastreux de la guerre du Liban, tandis que l'OLP acquérait en Europe une immense popularité. Ce sombre lundi 21 mars, alors que les Israéliens étaient plongés dans les préparatifs de la Pâque et guère d'humeur à accueillir d'autres mauvaises nouvelles, des dépêches rapportèrent dans les médias israéliens qu'au collège de filles d'Arrabeh, dans le district de Jénine, une intoxication collective s'était produite ; les adolescentes s'évanouissaient, se plaignaient de maux de gorge et de difficultés respiratoires. Elles ressentirent ensuite des migraines, une somnolence et des maux d'estomac. Elles rentrèrent à la maison mais, en l'espace de quelques heures, d'autres collégiennes se plaignirent des mêmes symptômes. Certaines paniquèrent bientôt, des cours furent interrompus pour permettre aux jeunes filles de donner libre cours à leurs douleurs et d'exprimer ce qu'elles ressentaient, et les enseignants, inquiets, s'agglutinèrent autour de la classe où tout avait commencé pour chercher l'origine de « l'empoisonnement ».

Les autorités sanitaires arrivèrent rapidement sur les lieux, essayant d'identifier la source des malaises. L'hypothèse d'un gaz toxique flottait dans l'air, mais rien ne fut trouvé pour la conforter. Dans l'intervalle, d'autres adolescentes furent prises de nausées, de maux d'estomac et de perturbations visuelles, et certaines d'entre elles éclatèrent en sanglots, vomirent, s'évanouirent et furent transportées à l'hôpital de Jénine. Les services d'urgence les renvoyèrent peu après, n'ayant trouvé aucune cause médicale à ce malaise collectif. L'école ferma ses portes le matin même, mais de nouveaux cas de maladie furent annoncés parmi les collégiennes dans les heures qui suivirent. L'après-midi, des médecins israéliens et palestiniens allèrent ensemble inspecter la salle de classe, et l'on rapporta que des effluves fétides avaient été détectées – que d'aucuns caractérisèrent comme une odeur d'acide sulfhydrique, qu'ils attribuaient à des relents émanant des toilettes de l'école.

Pendant que de nouveaux cas de malaises étaient décelés, une équipe israélienne de lutte contre la pollution toxique ne parvenait à trouver aucune trace d'empoisonnement, et nulle odeur ne flottait plus. Les jours suivants, les symptômes ne se confinaient plus au village d'Arrabeh ; des douzaines de filles de Jénine furent hospitalisées à leur tour, suivies par des centaines d'autres de toutes les villes et villages de la Rive occidentale, prenant les proportions d'une épidémie. L'hôpital de Jénine était si surchargé que force malades durent repartir vers d'autres services hospitaliers. Le syndrome de Jénine, comme on allait bientôt l'appeler, atteignit son apogée quand les cas graves furent transférés à l'hôpital Rambam de Haïfa, où on les soumit à un régime d'inhalation d'oxygène, de perfusions de glucose et de tranquillisants. En un court laps de temps, leur état s'améliora et on les libéra sans aucune séquelle pour quelque malade que

ce fût parmi ces centaines d'hospitalisations. Mais, en Israël, la question s'était muée en une insoutenable crise de conscience, prenant parfois des proportions d'auto-flagellation, et tout au long des premières étapes de la crise une grande sympathie fut montrée aux innocentes jeunes filles tombées victimes d'une mystérieuse épidémie inconnue.

Une panique générale s'empara de la population arabe, en dépit des assurances apportées par les meilleurs épidémiologistes israéliens qu'il s'agissait probablement d'un cas d'hystérie collective, tel qu'on en connaît parmi les adolescentes, et comme il s'en est déjà produit auparavant dans des situations d'extrême agitation. Cela ne fit qu'exciter la risée des journalistes étrangers aussi bien que celle des Palestiniens, qui taxèrent Israël d'essayer de dissimuler son horrible "crime" – dont ils trouvèrent la "preuve" sous la forme d'une substance jaune sur les rebords des fenêtres de l'école, laquelle après analyse se révéla n'être qu'un pollen de pin amené par le vent. Bientôt, les Arabes en général, les pays musulmans, et à leur suite la Croix-Rouge, le Conseil de sécurité et même les nations les plus amies d'Israël commencèrent à l'accabler, ainsi que les Juifs, leur reprochant de « reproduire envers les Palestiniens ce que les Nazis leur avaient fait dans les camps ». Des débats aux Nations Unies et des condamnations internationales s'ensuivirent, relayés par une nouvelle campagne de presse hystérique dans le monde entier, qui dénonçait sans enquête préalable le "rôle" d'Israël dans cette affaire, bien que nul n'ait été empoisonné ni aucun dommage causé à quiconque.

L'occasion était trop belle pour que les Arabes la laissent passer ; condamnation après condamnation, ils accusèrent Israël de répandre le poison précisément parmi des adolescentes à marier au terme de leur scolarité, dans l'intention de les « rendre stériles », combattant ainsi la « menace démographique » arabe en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. L'affaire étant devenue une "cause célèbre" *, qui occupa l'opinion publique internationale des semaines durant, cette "épidémie" continua de grossir, à grand renfort de bandes organisées palestiniennes ramassant des filles dans les villages pour les conduire dans des hôpitaux de la Rive occidentale, avec tous les symptômes du malaise, afin de les présenter aux correspondants étrangers avertis du lieu où attendre la prochaine livraison de "malades". Mais, une fois passé l'instant de la photo, les filles sautaient hors du lit – avec un sourire et le V de la victoire de la révolution palestinienne qu'elles avaient pour instruction de faire. La Croix-Rouge, qui avait achevé ses investigations sans rien trouver à l'appui des allégations d'empoisonnement, choisit de rester discrète, n'ayant pas coutume de « rendre publics les résultats de ses enquêtes sensibles ». Les soupçons persistèrent donc, accompagnés de la réprobation universelle d'Israël et des manifestations arabes, sans la moindre preuve d'un quelconque empoisonnement.

Ce ne fut pas avant la publication, deux mois plus tard, des conclusions du très respecté et officiel Centre pour le contrôle et la prévention des maladies d'Atlanta ¹⁰, lesquelles confirmaient pour l'essentiel celles des épidémiologistes israéliens dès le premier jour, que la tempête s'apaisa. Mais le mal était fait, aucun des organes d'information qui avaient diffamé Israël semaine après semaine n'eut la décence de s'excuser des dénonciations mensongères qu'ils avaient lancées et de la consternation ainsi causée aux Israéliens et aux Juifs de par le monde. Tout ceci s'était mué en mise en scène, tableau par tableau, des anciennes calomnies de meurtre rituel – au temps où, en Europe et à Damas, des Juifs accusés de faire couler le sang pour pratiquer leurs rites étaient arrêtés, tourmentés, torturés et expulsés, puis trouvés innocents, suivant un scénario qui allait se répétant au fil des ans dans le monde entier.

À ceci près que nous étions, cette fois, à la fin du xx^e siècle et au cœur d'Israël. Dans son rapport final, la Croix-Rouge jugea cependant Israël « coupable », sinon d'empoisonnement à proprement parler, du moins d'avoir répandu le « venin de l'occupation » parmi les Palestiniens, suscitant ainsi cette hystérie collective. La Croix-Rouge transcendait dès lors sa mission médicale de recherche d'un éventuel empoisonnement en se faisant experte en « toxicologie politique ».

En conclusion

Il n'est pas difficile d'attiser la diffamation, sous sa forme originelle et traditionnelle ou dans ses nouveaux modes d'expression en constante évolution. S'il n'est plus guère à la mode en Occident de fabriquer des accusations de meurtre rituel contre les Juifs, il appert que la prédisposition demeure, sous couleur d'« antisionisme », à se laisser gagner par de pareilles poussées de calomnies contre Israël et les Juifs quand elles éclatent dans le monde arabo-musulman. L'affaire du poison, qui commença comme un innocent malaise mais évolua en une malveillante campagne de propagande mise en scène pour ternir Israël, ne fut que trop avidement saisie par les médias européens afin de le fustiger. La presse allemande, tout particulièrement, tint à montrer que les Nazis n'avaient pas été les seuls coupables d'utiliser le gaz contre leurs victimes (juives), mais trouvaient leurs « valeureux » imitateurs parmi les Juifs israéliens d'aujourd'hui, qui perpétuaient les mêmes méthodes à l'égard des Palestiniens.

Les Arabes et les musulmans sont si englués dans leur propagande et leurs campagnes de haine contre les Juifs et Israël qu'ils en sont venus à croire en leur propres leurrés, comme les séries télévisées et autres ouvrages portant sur le meurtre rituel ou les *Protocoles des Sages de Sion* – cités à profusion dans les écrits des extrémistes musulmans, ainsi qu'en attestent la plate-forme du Hamas et les déclarations publiques émanant du Hezbollah ou d'Iran. Ces

convictions s'affichent chaque fois qu'Israël exerce son droit à la légitime défense ; il est dès lors accusé de « massacres », « tueries en masse » et « assassinats délibérés d'enfants » parmi les Palestiniens et d'autres Arabes. Ces plaintes sont également émises par des Palestiniens modérés et des pays comme la Jordanie et l'Égypte, avec lesquels Israël entretient des relations « pacifiques » depuis des décennies.

Il est symbolique qu'en 2002, lorsque 29 Israéliens réunis au Park Hotel de Natanyah pour le *Séder*¹¹, la veille de la Pâque, furent assassinés par un terroriste palestinien anéantissant au passage des familles entières de civils innocents dont des enfants, des enfants juifs cette fois, on n'enregistra quasiment aucune réaction de sympathie dans le monde arabo-musulman – qui regarda ce sacrifice pascal avec indifférence, et parfois même s'en réjouit. Mais quand les Israéliens lancèrent, quelques semaines plus tard, une contre-attaque contre les terroristes qui s'étaient fondus dans la population civile à l'intérieur de Jénine et, au prix de 23 soldats tués dans leurs rangs, délogèrent et éliminèrent soigneusement ce foyer de terreur, la colère palestinienne, arabe, musulmane, européenne, et celle des Nations Unies résonnèrent d'un bout du monde à l'autre, déplorant le « massacre » que les Israéliens étaient réputés avoir commis.

Comme dans l'affaire du poison, les Juifs furent commodément accusés du « massacre » collectif d'innocents civils palestiniens n'ayant jamais fait aucun mal à quiconque. Le « modéré » Saeb Erekat, alors porte-parole de l'Autorité palestinienne, cita le chiffre fantastique de « 3 000 innocents civils palestiniens qui furent délibérément attaqués et anéantis par les assassins israéliens ». Les noms de neuf familles furent célébrés au titre de leurs enfants tombés victimes des Israéliens « assoiffés de sang ». Il était difficile de contrer ces allégations de meurtre rituel, même dans le contexte de la tuerie effectivement commise quelques semaines auparavant contre des Juifs à Natanyah. Au bout du compte, il s'avéra que la majeure partie des 50 morts arabes étaient des combattants armés, tués au cours d'une bataille dont le coût avait été si élevé pour les Israéliens – qui auraient pu raser cette partie de la ville sans coup férir s'ils avaient choisi d'user de la méthode de meurtre collectif à laquelle les terroristes palestiniens avaient recouru au Park Hotel.

Les calomnies n'en avaient pas moins persisté. Des films furent faits sur le « massacre de Jénine », sans aucun rapport avec la réalité, et des dénonciations sont encore lancées tous les jours contre Israël quand il ose réagir contre les coupables palestiniens, pris pour cible chaque fois qu'ils jettent sans discrimination des missiles contre la population civile israélienne. Le « modéré » Abu Mazen, pour ne rien dire des assassins eux-mêmes, s'élèvent aussitôt rituelle-

ment contre le nouveau « crime israélien » ; tandis que les meurtres à l'initiative du Hamas ou du Jihad islamique sont oubliés, sinon justifiés. Est-il plus puissante réminiscence des traditionnelles accusations de meurtre rituel, dont les Juifs étaient toujours victimes tandis que les coupables en étaient exonérés ?

Traduction : Tal Aronzon

notes

1. Tous deux synonymes de "calomnie", "allah" dans "allilat dam" et "libel" dans "blood libel" accompagnent l'un et l'autre le "sang" dans ces locutions. [NdIT].

* En français dans le texte.

2. Le titre de docteur en histoire mentionné en couverture de l'ouvrage, dont l'édition en langue anglaise sous le titre de *The Matzah of Zion* date de 1986, venait là afficher le sérieux historique de l'auteur. Une autorité qui lui fit cruellement défaut quelques années plus tard, quand une université française refusa, comme le rapporte le Memri (*Special Dispatch* n° 66 du 22 décembre 1999, note 1), de publier sa thèse sur la géographie de la Syrie au motif de l'antisémitisme décélé dans l'*Azyme de Sion* (la version française de l'ouvrage, éditée en 1990). [NdIT].

3. Voir, par exemple, al-Ahram, 28 octobre 2000 ; al-Akhbar, 28 octobre 2000. Voir également Memri, *Special Dispatches* n° 150 du 6 novembre 2000 et n° 201 du 4 avril 2001.

4. Selon le journaliste Jacques-Marie Bourget, le général Tlass (ou T'las) est à ce titre surnommé « boucher de Hama » (www.generalaooun.org/june26-9). L'insurrection de Hama, qui vint en réaction aux arrestations d'imams entraînées par une tentative d'attentat en contre Hafez el-Assad par un membre des Frères musulmans, donna lieu à une répression indiscriminée. La ville assiégée, dont un tiers fut rasé en 27 jours de pilonnage, compta selon les sources de 5 000 à 30 000 victimes (5 000 à 25 000 selon Human Rights Watch en 2006 ; 10 000 pour le *Houston Chronicle* du 11 juin 2000 ; de 10 000 à 25 000 selon Amnesty International repris par Bernard Lewis dans *La Crise de l'Islam* ; 30 000 selon le rapport anniversaire édité en 2002 par le Syrian Human Rights Committee) – et des milliers d'exécutions eurent lieu parmi les colonnes de réfugiés fuyant les combats. Concernant le général Tlass, on pourra également lire « Petite leçon de dictature "Made in Syria" », reportage de S. Koebl pour le *Spiegel*, trad. française *L'Hebdo*, reprise par le *Courrier International*, 10 mars 2005. [NdIT]

5. Toutes les citations de *The Matzah of Zion* données dans cet article proviennent de l'édition en langue anglaise de 1986, traduction de la version de la "thèse de doctorat" de M. T'lass éditée en langue arabe en 1984.

6. Al-Sham est le nom arabe à la fois de la ville et de la province de Damas, dont la Palestine faisait partie. L'insistance de Tlass à désigner comme al-Sham le lieu où Israël fut fondé souligne la reven-

dication permanente sur la Palestine de la part de la Syrie, où ni Israël ni la Palestine (ou le Liban, en l'occurrence) ne sont jamais reconnus comme des unités séparées et indépendantes de la souveraineté syrienne.

7. Il s'agit d'un verset mettant les enfants d'Israël en garde contre un cruel jugement divin, pour leurs actions pécheresses. Incidemment, à la fin de sa préface, Tlass invite à ne pas répéter l'erreur « désastreuse » commise par le président Sadate en faisant la paix avec le satanique Israël, compromettant ainsi l'intégrité de son pays, ce qui mena à son assassinat.

8. Cette première partie fut publiée dans *al-Riyadh*, le 10 mars 2002 ; la seconde, le 12 mars de la même année, prétendait « expliquer le récit du Livre d'Esther ». Voir Memri, *Special Dispatch* n° 354, du 13 mars 2002.

9. Memri, *Special Dispatch* n° 354, du 13 mars 2002, traduction en langue anglaise de l'article d'U. al-Jalahma publié en langue arabe dans *al-Ryhad* du 10 mars 2002.

* *En français dans le texte.*

10. Les Centers for Disease Control and Prevention (CDC), dont le siège est à Atlanta (Géorgie), regroupent l'ensemble des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis. Dépendant du ministère américain de la Santé, ils forment la première agence gouvernementale en matière de santé publique et assument, entre autres, un rôle informatif et éducatif. [NdIT]

11. La fête s'ouvre, la veille au soir, par un repas (le *séder*, ou "ordre") qui s'organise autour du récit de la Sortie d'Égypte. [NdIT].